

**J) CERTAINES AUTRES BANQUES CENTRALES  
NATIONALES EUROPEENNES**

**29) Banque Nationale de Suisse**

**30) Banque de Norvège**

**31) Banque Centrale d' Islande**

**32) Banque Nationale de Serbie**

**33) Banque Centrale de Monténégro**

## 29) LA BANQUE NATIONALE DE SUISSE

**Effectifs: 620**

■ La Banque Nationale de Suisse (BNS) a été instituée par la loi fédérale sur la Banque nationale suisse, qui est entrée en vigueur le 16 janvier 1906 et a commencé son activité le 20 juin 1907.

■ L'objectif principal de la BNS est la stabilité des prix à moyen terme ce qui est une condition importante à remplir pour assurer la croissance et la prospérité. La politique monétaire vise à un développement équilibré de l'activité économique en particulier la prévention et la lutte contre l'inflation. La Banque nationale assimile une hausse annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation de moins de 2% à la stabilité des prix.

■ La BNS est une société anonyme. Ses actions nominatives sont cotées en bourse. Du capital social de 25 million de francs, 55% environ sont détenus par les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public. Le solde est en mains de particuliers.

■ La BNS est administrée par:

a) l' Assemblée générale des actionnaires qui a lieu une fois par an pour approuver le bilan et la distribution du profit et de la perte et a des responsabilités limitées

b) le Conseil de banque qui se compose de 11 membres. Six membres, dont le président et le vice-président, sont nommés par le Conseil fédéral et cinq par l'Assemblée générale. Le Conseil de banque est chargé d'exercer la surveillance générale et le contrôle sur la marche et la direction des affaires de la BNS. Ses séances donnent à la Direction générale l'occasion d'exposer sa politique et de procéder à de précieux échanges de vues

c) le Comité de banque, qui se compose de 10 membres provenant du Conseil de banque, est responsable pour la surveillance et le contrôle régulier de la gestion de la BNS

d) des Comités locaux procèdent à des échanges de vues sur la situation économique dans la région et donnent leur avis sur les limites de crédit. Formés de trois membres représentant les milieux économiques de la région sont instituées auprès des sièges et des succursales de la BNS

e) La Direction générale est l'autorité exécutive supérieure de la Banque. Elle décide sur la politique monétaire à suivre, mais consulte au préalable le Conseil fédéral lorsqu'il s'agit des questions fondamentales. Elle se compose de trois membres, qui sont aussi les chefs des trois Départements. Ils sont nommés par le Conseil fédéral après une proposition du Conseil de banque.

■ La BNS a son siège juridique et administratif à Berne. Le siège de la Direction générale est à Zurich. Les Départements 1 et 3 ont leur siège à Zurich et le département 2 à Berne. La Banque a 6 succursales et 18 agences. Les agences sont gérées par les banques cantonales.

■ La BNS a le droit d'émission de billets de banque et de distribution de pièces de monnaie. Les billets de banque de Suisse sont fabriqués par la société «Orell Füssli Sicherheitsdruck AG». La majorité de son capital social appartient à la Banque centrale tandis que le reste est dispersé à un grand nombre d'actionnaires individuels. La

société a 463 employés et appartient à l' Orell Füssli Holding AG. Les pièces de monnaie de Suisse sont frappées par le «Swissmint» à Berne qui appartient à la Confédération suisse.

■ La BNS contribue à la stabilité du système financier mais la surveillance bancaire est exercée par la Commission fédérale des banques, qui est une institution indépendante simplement rattachée administrativement au Département fédéral des finances. Elle supervise des banques, fonds de placement, lettres de gage, bourses, négociants en valeurs mobilières et elle contrôle la publicité des participants et les offres publiques portant sur des sociétés cotées en bourse.

■ La BNS approvisionne l'économie en billets de banque et pièces de monnaie dans quatre locations: aux sièges de Berne et de Zurich et à ses succursales de Genève et de Lugano.

## ACTIVITES DE LA BANQUE NATIONALE DE SUISSE

### Activités principales

1) Coopération avec le gouvernement fédéral pour la définition des politiques monétaire et de change. Mise en oeuvre des politiques monétaire et de change. La Banque nationale assimile une hausse annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation de moins de 2% à la stabilité des prix. Elle met un cadre de but opérationnel pour son taux d'intérêt choisi comme taux d'intérêt de référence. Il s'agit du taux d'intérêt Libor de trois mois. La Banque influence ce Libor principalement à travers des accords de pension à court terme.

2) Gestion des réserves de change.

3) Systèmes de paiement: la BNS a pour tâche de surveiller les systèmes de paiement et les systèmes de règlement des opérations sur titres. Elle avance l'efficacité des systèmes de paiement. Conjointement avec les banques et la Poste de Suisse est un grand animateur institutionnel.

• **SIC**: la BNS a confié à la société «Swiss Interbank Clearing SA», appartenant aux banques, l'exploitation du Système électronique de paiements interbancaires (SIC), qui est un système de gros montant à temps réel traitant les opérations de politique monétaire, les transactions interbancaires, chèques, débits automatiques et transactions de distributeurs automatiques de billets.

• **SECOM**: le SIC est raccordé directement au système de règlement des opérations sur titres SECOM de la SIS SegalInterSettle. Ce raccordement permet d'assurer une livraison et un paiement simultanés (DVP) dans l'exécution des opérations sur titres, y compris des pensions de titres.

• **euroSIC (système de compensation en euro)**: afin de pouvoir accéder au système de paiement en euros, soit à TARGET, les banques suisses et la Poste disposent d'une banque de clearing, la Swiss Euro Clearing Bank (SECB), à Francfort-sur-le-Main. Cette dernière exploite le système euroSIC qui, dans sa conception, est semblable au SIC System. La plupart des banques suisses et la Poste effectuent leurs virements en euros par l'intermédiaire de cette banque.

4) Assurance de la stabilité du système financier. Pour cette raison, la Banque nationale analyse des sources de risques pour le secteur financier et elle surveille les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres (voir ci-dessus).

5) Monopole d'émission des billets de banque. Elle a la majorité du capital social de la société «Orell Füssli Sicherheitsdruck AG» qui imprime des billets de banque, cartes d'identité, documents de voyage et titres.

6) Banque des banques: rôle de prêteur ultime, ouverture des comptes aux établissements de crédit, agent de règlements.

### Autres activités

1) La BNS conseille les Autorités fédérales sur les questions de politique monétaire et est la banque de l'Etat (ouverture des comptes, dépôts à vue et à court terme, paiements, gestion des titres d'Etat, placement de fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux ainsi que de la garde de valeurs).

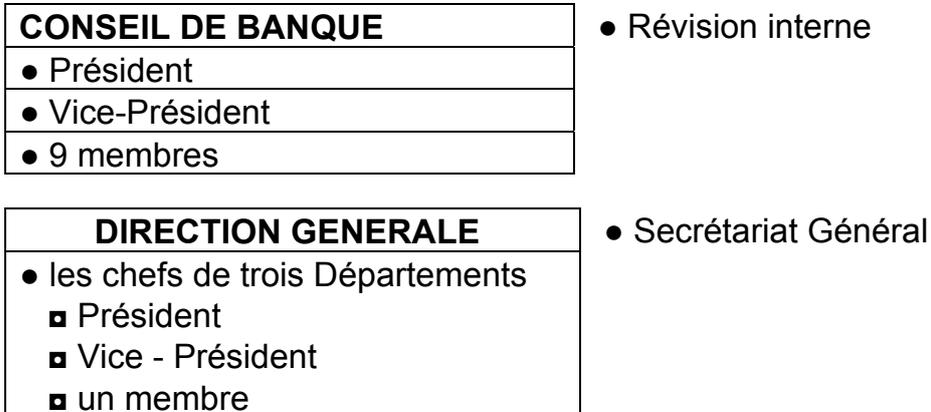
2) Comptage et triage des billets de banque et des pièces de monnaie à Berne, Zurich, Genève et Lugano et autres activités de caisse.

3) Traitement des données statistiques et recherches économiques.

## ORGANIGRAMME DE LA BANQUE NATIONALE DE SUISSE

### ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

- Organe de révision



### 1er DEPARTEMENT, ZURICH

1) Personnel

2) Communication

3) Relations avec l'économie régionale

4) Affaires internationales

- Recherche et aide technique internationales

- Relations monétaires internationales

5) Affaires économiques

- Recherche

- Conjoncture
  - Statistique
  - Bibliothèque
- 6) Affaires juridiques et services**
- Service juridique
  - Prévoyance professionnelle
  - Immeubles et services

## **2ème DEPARTEMENT, BERNE**

### **1) Finances et contrôle**

- Comptabilité centrale
- Contrôle
- Immeubles et services
- Sécurité

### **2) Billets et monnaie**

- Administration et caisses de Berne, Genève, Lugano et Zurich
- Opérations techniques et stockage

### **3) Stabilité systémique et surveillance**

- Stabilité systémique
- Infrastructure des marchés financiers

## **3ème DEPARTEMENT, ZURICH**

### **1) Marchés financiers**

- Marché monétaire et des changes
- Gestion de l'actif (Asset Management)
- Gestion des risques
- Analyse des marchés financiers

### **2) Opérations bancaires**

- Paiements
- Back Office
- Support

### **3) Informatique**

- Applications de banque centrale
- Gestion interne
- Infrastructure

<b>LE RESEAU DE LA BANQUE NATIONALE DE SUISSE</b>
---

<b>🏢 Succursales</b>
----------------------

- |   |
|---|
| <b>1) Genève (avec «currency centre»)</b> |
|---|

2) Lugano (avec «currency centre»).
<b>☰ Bureaux de représentation</b>
1) Bâle
2) Lausanne
3) Lucerne
4) Saint - Gall
<b>☰ Agences</b>
18 agences de caisse gérées par les banques cantonales

## 30) LA BANQUE DE NORVEGE (Norges Bank)

Effectifs: 542

- La Banque de Norvège (BN) eut fondée deux ans après la séparation de la Norvège et du Danemark de l' Union avec la Suède, en vertu de la loi de 14 juin 1816 votée par le Storting (le Parlement de Norvège). La BN est une entité légale séparée appartenant à l' Etat. Le janvier 2004, son capital ajusté s' élevait à 41.923.579 couronnes norvégiennes (NOK). L'objectif principal de la BN est la contribution à un développement économique équilibré et à la stabilité nécessaire des prix. Le gouvernement du pays définit un but relatif à l' inflation pour la politique monétaire et la Banque centrale utilise le taux des dépôts à vue comme un instrument de base afin d' atteindre à cet objectif. En général, la BN met en oeuvre la politique monétaire et la politique de change et surveille les systèmes de paiement mais le contrôle prudentiel est exercé par l'Autorité de la supervision financière qui est assujettie au gouvernement du pays.
- En 2003, la BN a privatisé son centre d' informatique et à partir du 1er août 2001 son réseau de succursales. Auparavant, elle avait clôturé 5 succursales et converti une autre à un centre téléphonique. Les 9 succursales restantes ont formé une société nommée NOKAS (Norsk Kontantservice AS) dont son capital social appartient de 33,5% à la Banque centrale et l'autre 66,5% aux banques et groupes bancaires. Presque 300 employés de la Banque centrale étaient externalisés à NOKAS. La BN achète maintenant des services (comptage et triage des billets de banque et des pièces de monnaie, destruction des billets usés) de NOKAS qui dispose des succursales à Oslo, Tromsø, Bodø, Trondheim, Bergen, Stavanger, Kristiansand, Lærdal et Lillehammer. Le transport des billets de banque et des pièces de monnaie est effectué par la compagnie privée «Securitas».
- L' Impimerie de la Banque de Norvège a été privatisée de 67%. La Banque va vendre plus tard, probablement, le reste 33% du capital social.
- L' Hôtel de monnaie de Norvège: le 1 janvier 2001, la Banque de Norvège a incorporé l' Hôtel de monnaie royale à Kongsberg qui eut converti à une compagnie filiale de la Banque centrale. Le 30 juin 2003, la Banque de Norvège vendit cette compagnie de 50% à la société Samlerhuset AS et de 50% à l' Hôtel de monnaie de Finlande (Suomen Rahapaja Oy). Le 1 juillet 2004 la compagnie eut renommée comme "l' Hôtel de monnaie de Norvège".
- La BN et la Statistique de Norvège (une institution d'Etat) étaient d'accord que certaines activités statistiques doivent être transférées de la Banque centrale à l'institution susmentionnée.
- Le Directoire de la Banque de Norvège (BN) est responsable pour les activités exécutives et consultatives de la Banque. Il se compose de sept membres nommés par le Roi après une proposition du gouvernement du pays. Le Gouverneur et le Sous - Gouverneur sont respectivement en même temps Président et Vice - Président de cette instance. Ils ont un mandat de six ans une fois renouvelable. Les autres cinq membres du Directoire ont un mandat de quatre ans. Les employés de la BN sont

représentés au Directoire par deux membres seulement quand il traite des questions administratives. Le Conseil de supervision est responsable pour l'assurance de la tenue des règles relatives aux activités de la Banque. Il se compose de quinze membres élus par le Parlement pour une durée de quatre ans.

## **ACTIVITES DE LA BANQUE DE NORVEGE**

### **Activités principales**

- 1) Mise en oeuvre des politiques monétaire et de change. Le Directoire désigne le taux d'intérêt de base i.e. des dépôts à vue. La Banque utilise pour sa politique monétaire un but contre l'inflation (inflation targeting).
- 2) Gestion des avoirs de réserves de change et en monnaie locale de la Banque et achat du change pour le compte du Fonds de pétrole.
- 3) Emission des billets de banque et des pièces de monnaie et impression des billets de banque.
- 4) Licences et supervision des systèmes de paiement et de règlement. Elle propose les orientations pour le développement de la BN comme agent de règlement et encourage l'efficacité en ce qui concerne l'utilisation et le traitement des instruments de paiement. Le système des règlements de la Banque centrale (NBO) règle des ordres de paiement interbancaires à travers de comptes tenus chez Norges Bank.
- 5) Suite des questions de stabilité financière et des risques de crédit des institutions financières.

### **Autres activités**

- 1) Elle tient des comptes pour les fonds assujetés à l'administration du Ministère des finances et est responsable pour l'encaissement des droits du gouvernement central et pour les aspects pratiques de l'émission et de la gestion des titres de la dette d'Etat.
- 2) Elle produit des statistiques dans les zones: a) des banques et des institutions financières b) de la balance des paiements et c) des balances du secteur financier. Elle fait des recherches, en particulier au domaine de la politique monétaire, aux marchés financiers et à la gestion de l'actif.
- 3) Elle suit des questions relatives à la stabilité financière et aux risques de crédit des institutions financières.
- 4) Elle gère, à travers du NBIM, les investissements du Fonds de pétrole pour le compte du Ministère des finances et du Fonds d'assurance de pétrole pour le compte du Ministère du pétrole et de l'industrie (voir ci-dessous des détails).

## **CERTAINES ACTIVITES INTERESSANTES DE LA BANQUE DE NORVEGE**

### **A) La gestion du Fonds de pétrole**

- Le Parlement (Storting) de Norvège adopta en 1990 la loi relative au Fonds de pétrole du gouvernement (FP). Le Ministre des finances est responsable pour la gestion du Fonds et a chargé la Banque de Norvège de cette fonction. Le Ministre couvre le coût de gestion de la Banque. Le capital du Fonds est investi aux instruments de change (obligations, actions, instruments de marché monétaire et produits dérivés).

Le FP procure une protection contre les fluctuations des revenus par le secteur de pétrole. Il aide à protéger les politiques fiscales et monétaires contre les variations des prix de pétrole et du volume de la production qui pourraient être considérables.

- Le FP est l' instrument du gouvernement du pays pour transférer de la richesse par des réserves en pétrole et gas à un portefeuille très large composé de titres internationaux. Cette pratique fournit une meilleure balance entre le profit attendu et le risque attendu et associé avec la gestion globale des actifs.
- Le FP permet de distinguer entre l' utilisation des revenus de pétrole et ses profits actuels ce qui rend possible d' éviter les changements abrupts provenant de la structure du marché comme il arrive à beaucoup d' autres pays ayant des revenus substantiels de sources naturelles, et de contribuer à une gestion permanente et efficace à long terme.
- Le FP contribue au maintien d' une balance par la distribution de la richesse de pétrole à travers les générations. Bien que les réserves en pétrole de Norvège soient graduellement épuisées, les profits provenant du capital investi produiront un profit en faveur de beaucoup de générations futures.
- La gestion du FP par la Banque de Norvège est très satisfaisante. En 2004, le rendement du portefeuille international était 8.9%.

## **B) La gestion du Fonds d'assurance de pétrole**

Le Fonds d'assurance de pétrole du gouvernement (FAPG) appartient à la responsabilité du Ministère du pétrole et de l' énergie et a comme objectif de fournir un soutien au rôle du gouvernement comme porteur d' assurance d' activités pétrolières. Le Fonds est géré par la Banque de Norvège et le Ministre couvre le coût de gestion de la Banque. La gestion du FAPG par la Banque de Norvège est très satisfaisante. En 2003, le rendement mesuré en couronnes de Norvège (NOK) était 17,74%.

## **ORGANIGRAMME DE LA BANQUE DE NORVEGE**

### **DIRECTOIRE**

- Le Gouverneur + le Sous-Gouverneur + 5 membres.
- **2 représentants du personnel** y assistent quand des questions administratives sont discutées.

### **CONSEIL DE SUPERVISION**

- 15 membres
- Audit de la Banque centrale

- Société NOKAS
- Communications d' entreprise
- Département juridique
- Personnel auprès du Gouverneur - gestion des investissements

## **AILES DE LA BANQUE**

### **A) POLITIQUE MONETAIRE**

- Département de l' économie
- Département intrnational
- Département pour les opérations et l' analyse des marchés
- Département de la politique monétaire
- Département des recherches

### **B) STABILITE FINANCIERE**

- Département des marchés financiers
- Département des systèmes de paiement
- Département des règlements interbancaires
- Département de la Caisse

### **C) GESTION DES INVESTISSEMENTS DE LA BANQUE DE NORVEGE (NBIM)**

- Département des titres en actions – investissements / opérations
- Département du revenu fixe - investissements / operations
- Département du risque, performance, comptabilité
- Action de conformer
- Infrastructure informatique
- IT Infrastructure

### **D) PERSONNEL ET SERVICES JURIDIQUES**

- Département des services du personnel
- Département des services distribués
- Technologie d' information et de communication
- Département de la gestion de la propriété
- Département de la sécurité
- Imprimerie de la Banque de Norvège

## 31) LA BANQUE CENTRALE D'ISLANDE (SEÖLABANKI ÍSLANDS)

Effectifs: 110

- La Banque centrale d'Islande eut fondée en 1961 et a un capital statutaire de 13.501.000 króna islandaises. Son objectif principal est de promouvoir la stabilité des prix. En collaboration avec le Premier Ministre, la Banque centrale peut désigner un but numérique pour l' inflation annuelle. It met en oeuvre la politique monétaire qui est compatible avec l'objectif du maintien d'une basse inflation et agit comme intermédiaire en ce qui concerne les emprunts de la République d'Islande aux marchés internationaux de capitaux. Elle n'a pas de succursales, ni Imprimerie ou Hôtel de monnaie. En 2000 la surveillance bancaire a été transférée en dehors de la Banque, à l'Autorité des services financiers.
- Elle est administrée par: **a)** le Conseil des gouverneurs qui se compose du Président - Gouverneur et deux autres Gouverneurs. Il y a aussi un Gouverneur - suppléant qui participe aux réunions du Conseil. Toutes ces personnes sont nommées par le Premier Ministre pour une période de sept ans. Un Gouverneur peut être nommé seulement pour deux périodes consécutives. Le Conseil des gouverneurs est responsable pour le fonctionnement de la Banque et décide sur toutes questions considérables **b)** la Banque est sous l' administration du Conseil de supervision composé de sept membres nommés par le Parlement (the Althing) à travers d' un vote proportionnel et après chaque élection général. Les membres du Conseil de supervision, qui surveillent les activités de la Banque centrale, élisent un Président et un Vice – Président parmi eux.

### ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE D'ISLANDE

#### Activités principales

1) En collaboration avec le Premier Ministre, elle définit la politique monétaire. La Banque met en oeuvre la politique monétaire. Le premier objectif de la politique monétaire est la stabilité des prix définie comme une hausse de l' Indice des prix à la consommation autour de 2,5%. En plus, la Banque est aussi obligée de contribuer aux objectifs principaux de la politique économique du gouvernement du pays sans dommage au premier objectif c'est à dire la stabilité des prix. Le but est de tenir le niveau d' inflation près de 2,5%. (inflation targeting). Si l' inflation s' écarte de ce niveau de 1,5% dans les deux directions, la Banque centrale est obligée de présenter au gouvernement de la République un rapport pour expliquer les raisons de cette déviation et de prendre des mesures afin de corriger la situation. Le plus important moyen de la Banque centrale afin d' assurer son but d' inflation est le taux d' intérêt sur l' accord de pension (repurchase agreements) avec les établissements de crédit. La Banque peut aussi acheter ou vendre des monnaies étrangères au marché interbancaire visant à influencer la parité de la króna et par conséquent le taux d' inflation nationale.

2) Gestion des avoirs de réserves de change et en monnaie locale de la Banque centrale d'Islande.

3) Banque des banques.

4) Emission exclusive des billets de banque de la République et à partir de 1967 des pièces de monnaie.

5) Sauvegarde de la stabilité financière et surveillance des systèmes de paiement.

Deux sortes de systèmes de paiement sont en fonction en Islande, tous les deux sont des systèmes de règlement: **a)** Règlement Brut en Temps Réel, RBTR (real-time gross settlement **RTGS** system) de la Banque centrale et **b)** le **système net** fonctionné par le Fjölgreiðslumiðlun hf. (FGM). Le règlement des titres sont aussi traités par ces systèmes aux lesquels participent les banques commerciales, les banques d'épargne et la Banque centrale. Le Centre islandais de données bancaires (RB) offre des services de logiciel pour tous les systèmes et la Banque centrale offre des services de règlement.

6) Transactions sur les marchés nationaux de change et monétaires et quotation de la parité officielle de la monnaie nationale (le Króna).

### **Autres activités**

1) Banque du gouvernement: elle gère des affaires relatives aux prêts de change au Trésor, tient les comptes de l'amortissement des obligations d'Etat et des opérations sur les prêts de change du Trésor, collabore avec le Ministère des finances et l'Agence de gestion de la dette en ce qui concerne la vente des titres d'Etat (les souscriptions pour les obligations d'Etat ont été transférées, en 2000, à l'Agence de gestion de la dette) et elle rachète les obligations d'Etat.

2) Recherches et analyses des développements économiques, bancaires et financiers.

3) Surveillance de la préparation des nouveaux billets de banque et des pièces de monnaie. Elle fait le comptage et le triage des billets de banque et les distribue aux locaux d'entreposage.

4) Collection et analyse des données statistiques d'établissements de crédit.

5) Tenue des comptes de l'Institut économique nationale (I.E.N.), gestion de la liste d'appointment pour l'I.E.N. et l'Agence de gestion de la dette.

## **ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE D'ISLANDE**

<b>Conseil des gouverneurs</b>
--------------------------------

● Président - Gouverneur
--------------------------

● Gouverneur
● Gouverneur
□ Gouverneur suppléant

<b>Conseil de supervision</b>
● Président
● Vice - Président
● 5 membres

## **DEPARTEMENTS**

- 1) DEPT. MONETAIRE
- 2) DEPT. INTERNATIONAL ET MARCHE
- 3) COMPTABILITE
- 4) AUDIT
- 5) ETUDES ECONOMIQUES
- 6) DEPT. LEGAL
- 7) STATISTIQUE ET INFORMATIQUE
- 8) STABILITE FINANCIERE
- 9) OPERATIONS

## 32) LA BANQUE NATIONALE DE SERBIE (Narodna Banka Srbije)

Effectifs: 2.680

- La Banque Nationale de Serbie est, à partir de 4 Février 2003, le successeur de la ex- Banque Nationale de Jugoslavie. Le capital minimum fixe de la BNS s'élève à YUD 10.000.000.000 et est complété par le surplus du revenu.

- Les effectifs initiaux de la BNY étaient environ 8.500. Pendant les dernières années, la Banque se trouvait dans une phase de **restructuration fondamentale**. La modernisation graduelle de la Banque selon le modèle de l'Union européenne, a diminué, à partir de 2004, les effectifs de 27%. Une réduction additionnelle a été enregistrée en 2005 quand les effectifs de la BNS ont été réduites de 4.081 à 2.687 c'est à dire de 1.394 employés ou 30%. Cette diminution du nombre de personnel résulte principalement de restructurations d'organisation et de rationalisation des postes du travail. Un grand nombre d'employés acceptaient de terminer volontairement son emploi avec la BNS et de prendre une indemnisation extraordinaire.

- La BNS est une entité indépendante vis-à-vis le Parlement en ce qui concerne la définition des objectifs et des mesures de la politique monétaire en prenant en considération les orientations et les buts de la politique économique du gouvernement. La Banque définit aussi la politique de fixation de la parité de monnaie nationale, le dinar. Le Conseil monétaire de la BNS, qui est composé du Gouverneur et des Sous – Gouverneurs de la BNS, est responsable pour la définition de la politique monétaire.

- La Banque dispose sa propre Imprimerie et Hôtel de monnaie et exerce la supervision bancaire, financière, d'assurances et de caisses de retraite. Elle est la Banque de l'Etat et la Banque des banques. Elle a cinq succursales et gère la Centrale de la solvabilité, le Registre de la solvabilité des personnes juridiques et le Registre des extraits financiers.

- Elle est administrée par les instances suivantes:

- Le Conseil qui, entre autres responsabilités, adopte le Plan financier et l'Extrait annuel des comptes de la BNS. Le Président, qui préside du Conseil, et ses four membres sont nommés par l'Assemblée nationale pour une période de cinq ans ayant le droit de réélection.

- Le Gouverneur qui dispose le plus grand pouvoir. Il est nommé par l'Assemblée nationale, après une proposition du Comité des finances de l'Assemblée nationale, pour une période de cinq ans ayant le droit de réélection. Il est le président du Conseil monétaire, organise les opérations de la Banque, fait passer des réglementations et adopte des directives générales et individuelles.

- La Banque est aussi administrée par trois jusqu' à cinq Sous – Gouverneurs qui sont nommés par le Conseil après une proposition préalable du Gouverneur ayant aussi le droit de réélection. Pour le moment, la Banque a trois Sous - Gouverneurs.

### ACTIVITES DE LA BNS

#### Activités principales

- 1) Définition et mise en oeuvre de la politique monétaire. L'objectif principal est le maintien du taux d'inflation à un niveau d'un chiffre. Des objectifs complémentaires de la politique monétaire sont le maintien de la stabilité du système financier et l'augmentation des réserves de change du secteur bancaire.
- 2) Fixation de la parité de monnaie nationale, le dinar, et définition du régime de change du dinar avec le consentement du Gouvernement du pays. La parité du dinar est formée en référence de l'offre et la demande au marché international des changes. La Banque centrale va continuer ses interventions au marché des changes visant à influencer la parité afin d'être conséquent avec la position de la balance des paiements du pays.
- 3) Gestion des avoirs de réserves de change et en dinar de la Banque Nationale de Serbie.
- 4) Emission des billets de banque et des pièces de monnaie. La BNS est la propriétaire de l'Institut pour la fabrication des billets de banque et des pièces de monnaie qui est une unité spécifique au sein de la Banque centrale.
- 5) Surveillance prudentielle des banques et d'autres organisations financières à travers des contrôles sur place et sur pièces.
- 6) Surveillance prudentielle des compagnies d'assurance à travers des contrôles sur place et sur pièces.
- 7) Surveillance prudentielle des caisses de retraite.
- 8) Suivi des systèmes de paiement, des opérations de paiement et de règlement et facilités de compensation interbancaire.
  - Le système RBTR, Règlement brut en temps réel (RTGS, Real Time Gross Settlement) implique la réception et le règlement des ordres de paiement des banques en temps le plus court et sur une base de garantie (collateral). Bien que tous les ordres de paiement puissent être réglés par le système RBTR, une priorité est donnée aux paiements qui surpassent le montant de CSD 200.000 ("gros paiements").
  - Le système de compensation ou Système net (Clearing System or Net Settlement) signifie la réception des ordres de paiement individuelles ou de groupe pour la calculation des montants multilatéraux nets sur des comptes de règlement. Par conséquent, chaque position nette d'un participant est calculée et est réglée sur un compte tenu chez la Banque centrale. Des paiements de compensation sont ceux qui ne surpassent le montant de 200.000 dinars.
  - Les participants au RBTR (RTGS) et au système de compensation sont la Banque Nationale de Serbie, les banques, la République de Serbie, le Ministère des finances, le Registre central des titres, le Dépositaire et la Compensation, l'Association des banques et autres organisations financières de Serbie.

9) Banque des banques: emprunts contre garantie des titres aux banques et institutions financières, facilités de réescompte, émission des certificats de dépôt de Banque centrale absorbés par les établissements de crédit, ouverture des comptes courants.

### **Autres activités**

1) Banque de l'Etat: prestation des emprunts de courte durée au gouvernement pour couvrir la lacune entre les revenus et les dépenses publiques jusqu' à un plafond de 10% des revenus expectés annuels du budget d'Etat. Emission des certificats de dépôt de courte et longue durée pour le compte du gouvernement. Tenue des comptes courants du gouvernement. Opérations relatives au financement et au remboursement des prêts d'Etat. Transactions de paiements de change en faveur du gouvernement et des entités publiques.

2) Activités de caisse: comptage et triage de la monnaie fiduciaire et approvisionnement des banques, des bureaux de poste et des organismes financiers avec des billets de banque et des pièces de monnaie. Dans ce cas, la clientèle porte le coût des activités relatives. Au contraire, le coût du retrait des billets usés et du changement des billets et des pièces endommagées porte la BNS.

3) Recherches et traitement des données statistiques.

## **CERTAINES ACTIVITES INTERESSANTES DE LA BANQUE NATIONALE DE SERBIE**

### **A) La Centrale de la solvabilité**

■ La Centrale de la solvabilité (CS) eut fondée le 14 janvier 2002 comme la première base nationale de données contenant de l' information financière sur les personnes juridiques du pays.

■ Elle offre une série de données financières à tous les participants aux marchés financiers. La CS, en parallèle avec le Registre des extraits financiers des personnes juridiques (voir ci-dessous), contient une base de données très riche et de qualité excellente sur 100.000 personnes juridiques qui sont des participants actifs aux marchés de Serbie. Les données de cette base recourent à 1994, et sont enregistrées par séries comparables sur une période de dix ans.

■ L' information est disponible à toutes les personnes juridiques et aux particuliers, résidents ou pas. Les données de solvabilité sont disponibles sur a) l' Internet à travers une liaison directe avec les bases de données et b) la soumission d' une demande écrite. Une personne peut demander les données qui le concernent ainsi que les données relatives aux autres personnes morales qui sont enregistrés au système.

### **B) Le Registre de la solvabilité des personnes juridiques**

■ Le Registre de la solvabilité des personnes juridiques (RSPJ) contient une base de données d'information financière accessible à tous les participants au marché. Les données concernent les catégories suivantes:

- a) entreprises et coopératives
- b) banques et autres organisations financiers
- c) compagnies d'assurance
- d) compagnies de broker-dealers.

■ L'utilisation des données de solvabilité est réglementée à travers la Décision sur les droits uniformes chargés pour les services offerts par la Banque Nationale de Serbie. La liste de données de solvabilité offre des données individuelles et systématisées, ainsi que des indicateurs de solvabilité et des rapports en séries chronologiques jusqu'à dix ans en commençant par l'an 1994. Les données standardisées de solvabilité contiennent les catégories suivantes:

- 1) données sur les statuts
- 2) données de comptabilité et indicateurs de solvabilité
- 3) opinions selectées des auditeurs
- 4) données sur un nombre de jours de non liquidité
- 5) données sur titres
- 6) rapports standardisés sur la solvabilité
- 7) un règlement spécial contient aussi des rapports demandés par les clients afin de couvrir leurs besoins
- 8) information sur des données macroéconomiques spécialisées demandée pour faciliter la prise des décisions fiscales, monétaires et politiques.

■ Les personnes juridiques ou des particuliers, résidents ou pas, les banques, les agences nationales ou étrangères d'évaluation de crédit et de risque, les ambassades, les instituts académiques et de recherche, les entreprises de presse et de télévision etc ont accès au RSPJ. Les utilisateurs du registre sont divisés en trois catégories selon la manière d'identification: membres du Club de solvabilité, utilisateurs certifiés et utilisateurs.

### **C) Le Registre des extraits financiers**

■ Le Registre des extraits financiers (REF) comprend une base de données individuelles dérivées par les comptes financiers annuels de types suivants de personnes juridiques:

- a) entreprises et coopératives
- b) banques et autres organisations financiers
- c) compagnies d'assurance
- d) compagnies de broker-dealers
- e) autres personnes juridiques.

■ La base de données du registre est alimentée par la réception des formes d'extraits financiers individuels, le contrôle du traitement des données logiques et numéraires et contient les catégories suivantes:

1) bilans

2) extrait des profits et des pertes

3) extrait comptable Annexe I, commençant par l' an 1994 pour toutes les catégories de personnes juridiques exceptées les compagnies de broker-dealers (les données de ces compagnies commencent par l' an 1997)

4) balance des flux de caisse commençant par l' an 2000

5) rapports sur la distribution des résultats et couverture des pertes commençant par l' an 2001.

■ Le REF représente une base de données électronique d' information traitée sur le niveau d' une forme d' activité individuelle et collective selon la grandeur de la structure, le cadre organisationnel et d' autres critères de la personne juridique. Les données comptables ont des applications multiples aux analyses macroéconomiques, financières, fiscales et statistiques, aux procédures de privatisations, à la gestion des capitaux et pour autres objectifs et sont utilisées par les agences d' audit et de conseil, les maisons intermédiaires et d' autres entités économiques et gouvernementales.

■ L' information contenue dans le REF est disponible aux catégories suivantes d' utilisateurs: instances gouvernementales et organisations et autres personnes juridiques et naturelles. Les instances gouvernementales et les organisations peuvent utiliser le registre gratuitement tandis que les autres peuvent utiliser les données conformément à la Décision sur les droits des services offerts par la Banque Nationale de Serbie.

<b>Sommaire des activités non purement monétaires de la Banque Nationale de Serbie</b>
● Supervision des banques et des autres organisations financières
● Supervision des compagnies d' assurance
● Supervision des caisses de retraite
● Centrale de la solvabilité
● Registre de la solvabilité des personnes juridiques
● Registre des extraits financiers
● Fabrication des billets de banque
● Impression des pièces de monnaie
● Une large série de services à l' Etat et aux entités publiques
● Pleines activités de caisse

## **ORGANIGRAMME DE LA BANQUE NATIONALE DE SERBIE**

<b>Conseil monétaire</b>
● Gouverneur
● 3 Sous - Gouverneurs

<b>Conseil</b>
• Président
• 4 membres

## **Le Gouverneur**

- ▶ Bureau du Gouverneur
- ▶ Centre national des cartes de paiement
- ▶ Affaires juridiques
- ▶ Audit interne
- ▶ Département Registres publics et collections obligatoires
- ▶ Institut pour la fabrication des billets de banque et des pièces de monnaie (Topcider)

### **• Sous le Sous – Gouverneur**

- ▶ Département Système et politique monétaire
- ▶ Département Système des paiements
- ▶ Département Analyses économiques et recherche

### **• Sous le Sous – Gouverneur**

- ▶ Département des changes
- ▶ Département des Relations internationales
- ▶ Département de la Caisse

### **• Sous le Sous – Gouverneur**

- ▶ Département Supervision bancaire
- ▶ Département Supervision des bails financiers
- ▶ Département Supervision des assurances
- ▶ Département Supervision des fonds de retraite
- ▶ Centre pour la protection des consommateurs des services financiers et la supervision des marchés

## **Sous le Secrétaire Général**

- ▶ Département Comptabilité et Finances
- ▶ Département Informatique
- ▶ Département Ressources humaines
- ▶ Département Affaires générales
- ▶ Bureau de l' administration
- ▶ Succursales

<b>SUCCURSALES DE LA BNS</b>
1) Succursale principale à Belgrade
2) Novi Sad
3) Niš
4) Kragujevac
5) Užice

### **Activités des succursales**

Responsabilités exécutives et opérationnelles relatives aux activités suivantes:

- système et politique monétaire
- commerce extérieur
- enregistrement des opérations de crédit avec les pays étrangers
- recherches
- activités de caisse
- finances et comptabilité.

## **33) LA BANQUE CENTRALE DE MONTENEGRO**

### **CENTRALNA BANKA CRNE GORE (CBCG)**

**Effectifs: 300**

- La Banque centrale de Monténégro (CBCG) eut fondée par la loi sur la CBCG adoptée par l'Assemblée de la République le 3 Novembre 2000 et commença son fonctionnement à partir du 15 Novembre 2001. Jusqu' à ce moment, elle constituait la succursale de Podgorica de la Banque Nationale de Jugoslavie. Le capital initial autorisé de la CBCG était 5 million Deutsche Marks (2.556.459 euros).
- La Banque est une entité indépendante en ce qui concerne la détermination et la mise en oeuvre de la politique monétaire. Il est interdit d' accorder emprunts au gouvernement ou aux autres entités publiques. Elle exerce la supervision bancaire mais elle n' a pas le droit d' émission de monnaie et ne dispose pas d' une Imprimerie propre ou un hôtel de monnaie. La République de Monténégro accepte comme monnaie légale l' euro.
- La CBCG est administrée par le Conseil composé du Président de la Banque, le Directeur général, les deux Sous-Directeurs de la Banque et trois membres externes nommés par l' Assemblée. Le Conseil adopte la réglementation relative aux opérations de banques et d' institutions financiers, détermine la politique monétaire et les orientations générales des opérations de Banque centrale et approuve le bilan et le plan financier annuel. Elle adopte aussi le rapport sur les activités de la Banque soumis à l' Assemblée de la République au moins une fois par an. Le Président de la Banque est le président du Conseil et met en oeuvre ses décisions. Il est assisté par le Directeur général, le Directeur général adjoint chargé de la supervision bancaire et le Directeur général adjoint chargé des systèmes de paiement. L' Instance de collège de la CBCG se compose de cadres exécutifs de la Banque qui sont membres du Conseil. Il coordonne les activités de la Banque, vérifie des lois spécifiques et met en oeuvre conjointement avec le Président les décisions du Conseil.

### **ACTIVITES DE LA CBCG**

#### **Activités principales**

- 1) Détermination et mise en oeuvre de la politique monétaire.**
- 2) Mise en oeuvre de la politique des taux de change.** Elle est basée sur la fixation avec l' euro qui est utilisé comme une monnaie de paiement et de réserve.
- 3) Gestion des réserves de change.**
- 4) Contrôle prudentiel** comme prestation ou révocation des licences de fonctionnement des banques et des institutions financières.
- 5) Supervision des banques et des institutions financières.**
- 6) Désignation des normes des opérations des cambistes et des banques sur les transactions de change et les limites de positions de change et contrôle d' application de ces normes.**

7) Banque des banques: tenue des comptes courants, allocation des crédits aux banques et institutions financières, tenue des dépôts et agissant comme agent de règlements.

8) Prestation des services bancaires aux gouvernements étrangers, banques centrales étrangers et aux organisations et institutions internationales aux lesquelles participe comme membre la Banque centrale de Monténégro.

9) Analyses macroéconomiques régulières, études monétaires, fiscales, financières et de balance des paiements de l'économie de la République y incluses, et recommandations sur la politique économique de la République.

10) Surveillance des **systèmes de paiement** et contrôle des transactions de paiement et de règlement. Une réforme du système de paiement a été développée comme suit:

- le système ancien de paiement ZOP a été intégré dans le cadre structurel et opérationnel de la Banque centrale de Monténégro. La migration d'une part majeure des opérations du système de paiement aux banques commerciales a été achevée avec la suppression simultanée du réseau de succursales du ZOP. Les centres régionaux de la Banque centrale de Monténégro ont ouvert pour la distribution de la monnaie et de nouvelles procédures technologiques ont été appliquées. Les banques commerciales ont été incorporées au nouveau système interbancaire de paiement et ont étendu le réseau de leurs unités d'entreprise en gagnant plus d'argent. Une grande part de fonctions du système de paiement opérées dans le passé par ZOP a été transférée aux nouvelles organisations différentes.

- le système du processus centralisé, c'est à dire le traitement de tous les ordres de paiement par la banque centrale, a été aboli. La Banque centrale a offert un nouveau système d'information technologique pour le traitement des paiements interbancaires à travers de deux services:

a) Règlement Brut en Temps Réel, RBTR (**RTGS**) pour les paiements interbancaires en temps réel

b) **DNS** ou Clearing (Chambre de compensation) qui règle les paiements interbancaires en temps différent à travers trois cycles de compensation dans chaque jour ouvrable. Les banques ont offert de nouveaux systèmes d'information qui traitent des paiements interbancaires de leurs clients et à travers lesquelles participent au système interbancaire de paiement afin de régler les ordres de paiement.

- le système SWIFT a été appliqué pour la forme des messages électroniques des systèmes de paiement.

- le projet "Modèle du revenu" pour le traitement et la distribution du revenu public a été soutenu et développé par le Trésor public.

### **Autres activités**

1) Services de caisse: elle suit les flux de caisse, fournit des quantités suffisantes en billets de banque et pièces de monnaie dans le territoire de la République, organise et effectue des transactions en métaux précieux et autres valeurs et prend des mesures afin de découvrir des faux moyens de paiement.

2) Banque d'Etat: tenue des comptes courants du gouvernement, des entités et des organisations publiques et agissant comme agent fiscal c'est à dire elle donne des conseils au gouvernement de Monténégro, exécute des opérations concernant a) l'émission des billets de Trésor et d'autre forme d'emprunts par l'étranger b) les billets

de Trésor déjà émis, transfert et remplacement des billets de Trésor c) les fonds d'Etat en euro et autres monnaies, établissement du registre des détenteurs d'obligations, place la première émission des titres émis par la République, tient le registre du commerce au marché secondaire des capitaux et serve à la dette publique.

3) Achat et vente des monnaies et des métaux précieux pour son compte ou en faveur de la République.

4) Achat et vente, chez le marché secondaire des titres, des obligations issues par la République, des Etats membres de l'Union européenne ou d'autres Etats désignés par la réglementation de la Banque centrale.

## ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DE MONTENEGRO

- Assemblée générale annuelle des actionnaires

<b>Conseil de la Banque centrale de Monténégro</b>
● Président
● 3 cadres exécutifs de la CBCG
● 3 membres externes

<b>Cadres exécutifs de la Banque centrale de Monténégro</b>
● Président du Conseil
● Directeur général
● Directeur général adjoint pour la supervision des banques
● Directeur général adjoint pour les opérations de paiement
● Economiste en tête

- Secrétaire du Conseil

### 1) Président du Conseil

- Bureau du Président
- Inspecteur général
- Audit interne
- Division pour la coopération avec des institutions financières et internationales
- Division de la gestion des ressources humaines

### 2) Economiste en tête

- Département de la recherche et de la statistique
  - Recherche monétaire et données statistiques
  - Balance des paiements
  - Analyse et recherche des développements du secteur réel

- Analyses fiscales
- Publications et bibliothèque
- Centre informatique
  - Développement du programme des solutions
  - Architecture des systèmes
  - Maintient et protection des systèmes d' information
  - Support des utilisateurs

### **3) Directeur général**

- Département des opérations bancaires et financières
  - Opérations bancaires
  - Gestion des changes
  - Opérations des paiements internationaux et correspondance
- Coffre-fort
  - Opérations de caisse
  - Distribution de caisse
  - Division pour les moyens de l' expertise de paiement et transactions sur des métaux précieux
- Division pour des opérations légales et administratives
  - Normes et opérations légales
  - Opérations administratives
  - Opérations du bureau
  - Provisions publiques
- Division de la comptabilité et des finances
  - Finances
  - Comptabilité
- Division pour les affaires communes
  - Sécurité
  - Maintient courant et d' investissement
  - Achat des services et du matériel

### **4) Directeur général adjoint pour la supervision des banques**

- Département de la supervision bancaire
  - Supervision indirecte des banques - contrôle sur pièces
  - Supervision directe des banques – contrôle sur place,
  - Opérations légales-normatives
  - Emission des licences, permissions, et approbation pour les opérations bancaires
  - Suivi et applications des mesures contre les banques

### **5) Directeur général adjoint pour les opérations des systèmes de paiement**

- Département des opérations de paiement
  - Opérations interbancaires de paiement
  - Systèmes d' information pour les opérations de paiement
  - Régistre des comptes
  - Opérations de paiement en faveur des clients de la CBCG
  - Mise en oeuvre de la fonction fiscale
- Division pour la réglementation et le contrôle des opérations de paiement
  - Réglementation des opérations de paiement
  - Contrôle des opérations de paiement
  - Licences des systèmes de paiement.